

1. INTRODUCTION

La politique du gouvernement canadien pour l'ACDI en matière de droits de la personne, de démocratie et de bon gouvernement s'inscrit dans le cadre des objectifs de la politique étrangère de notre pays et des objectifs d'ensemble du gouvernement. L'énoncé de politique étrangère du gouvernement intitulé *Le Canada dans le monde* affirme :

« Le gouvernement considère le respect des droits de la personne non seulement comme une valeur fondamentale, mais aussi comme un élément crucial dans le développement des sociétés stables, démocratiques et prospères, vivant en paix les unes avec les autres. »
(page 39)

Les objectifs pour l'ACDI sont étroitement liés aux trois objectifs fondamentaux fixés par le gouvernement pour ses actions internationales dans les prochaines années : la promotion de la prospérité, la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable, et le rayonnement des valeurs et de la culture canadiennes. Le gouvernement reconnaît qu'une approche globale est nécessaire à l'édification d'un monde plus sécuritaire, ce qui, pour le Canada, implique la promotion de la coopération internationale, la consolidation de la stabilité et la prévention des conflits. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que nos relations avec le reste du monde, y compris avec les pays en développement par l'entremise du programme d'aide au développement, soient guidées par des valeurs comme le respect des droits de la personne, des principes

démocratiques et de l'état de droit. La présente politique prend appui sur ces valeurs.

L'aide au développement relie la population canadienne aux populations des pays en développement. Grâce à nos activités de coopération et à nos échanges, nous avons la possibilité, chaque jour et dans le cadre de chaque projet, d'exprimer nos valeurs et d'aider les autres à les comprendre. Nous avons également la possibilité d'appuyer ceux qui s'efforcent d'accroître le respect pour les droits de la personne et la démocratie, et d'améliorer la gestion des affaires publiques dans leurs propres sociétés. Nous sommes conscients du fait que les événements surviennent rapidement, souvent de manière imprévisible, et que leurs conséquences sont souvent incertaines. Ainsi, il apparaît évident que les progrès ne seront réalisés que sur des périodes de temps mesurables en décennies plutôt qu'en années. La mise en place d'institutions viables et le développement d'une culture démocratique qui les soutient sont une entreprise de longue haleine; c'est pourquoi l'action de l'ACDI s'inscrit nécessairement dans une optique à longue échéance.